

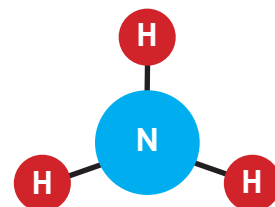


## L'ammoniac : un précurseur de particules

Décembre 2022 - Fiche N°8

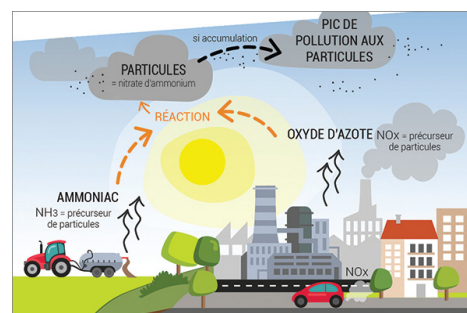
### Quelle est l'origine de l'ammoniac ?

Une grande partie de l'ammoniac ( $\text{NH}_3$ ) retrouvée dans l'air est d'**origine organique** : il se forme lors de la décomposition des matières organiques. Les **déjections animales** sont émettrices d'ammoniac, mais également les déchets organiques en décomposition (fumiers, lisiers, composts, déchets d'industries agro-alimentaires,...).



Une autre **origine** est **minérale** : les engrais azotés minéraux sont fabriqués à partir de l'azote de l'air [rappelons que l'air est constitué à 78% d'azote (N)]. Une fraction, plus ou moins importante selon les engrais, est constituée d'ammoniac, et est susceptible de se retrouver dans l'atmosphère.

En réagissant avec les  $\text{NO}_x$ , le  $\text{NH}_3$  forme des particules à l'origine des pics de pollution au printemps.



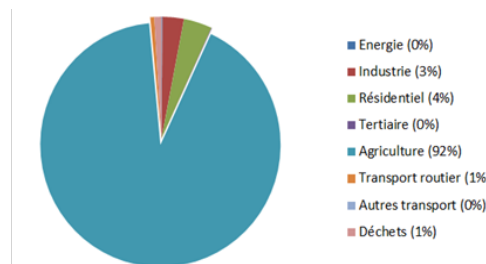
Chambre d'agriculture Grand Est

### Quels sont les secteurs émetteurs ?

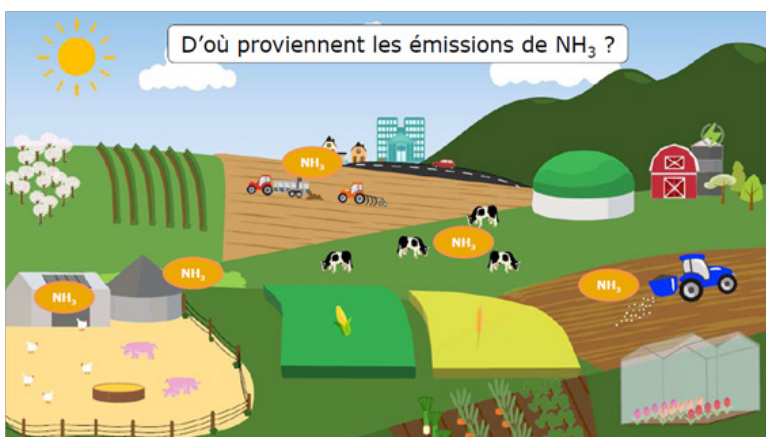
Le  $\text{NH}_3$  est principalement émis par le **secteur agricole** : élevages et grandes cultures.

Le secteur du traitement des déchets (station d'épuration), ainsi que les procédés industriels qui utilisent l'azote de l'air (fabrication d'engrais azotés, de colorants, de produits pharmaceutiques ou d'explosifs) émettent également du  $\text{NH}_3$ .

### Répartition des émissions de $\text{NO}_x$ en Grand Est par secteurs d'activités



ATMO Grand Est Invent'Air V2020



### Pour en savoir plus sur les leviers d'actions pratiques :

- [Fiches pratiques pour garder l'azote dans son système, projet PROSP'AIR, CRAGE](#)
- [Boucler le cycle de l'azote, projet PARTAGE, CRAGE](#)
- [Guide des bonnes pratiques agricoles pour l'amélioration de la qualité de l'air, ADEME](#)